



L'érosion côtière et le Ministère de la sécurité publique

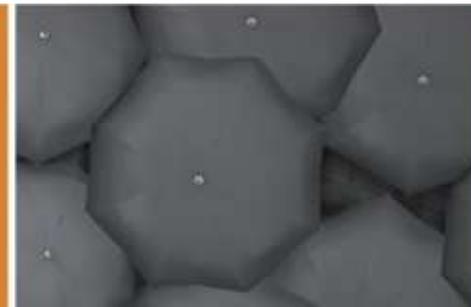
Hugo Martin

Direction régionale de la sécurité civile et
sécurité incendie du Bas-Saint-Laurent et
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

15 mai 2014

Québec 

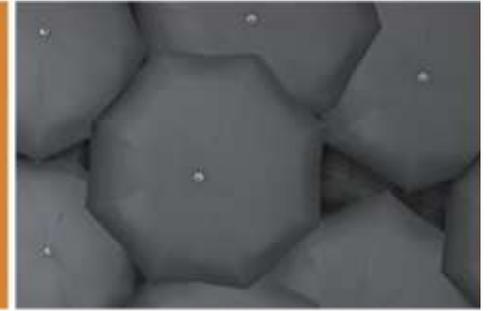
Contexte



- *L'érosion et la submersion côtières sont des aléas naturels ayant une grande incidence au plan social, économique et environnemental au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Le Ministère de la Sécurité publique (MSP) est directement interpellé et conscientisé à ces phénomènes. C'est pour cela que le MSP supporte et développe des outils destinés aux municipalités et MRC pour qu'elles soient en mesure de faire face à l'érosion et la submersion côtière en prévention, préparation, intervention et rétablissement.*



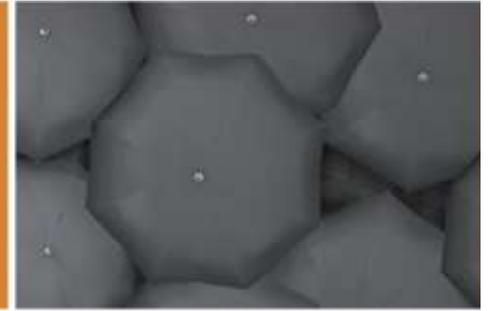
Déroulement de la présentation



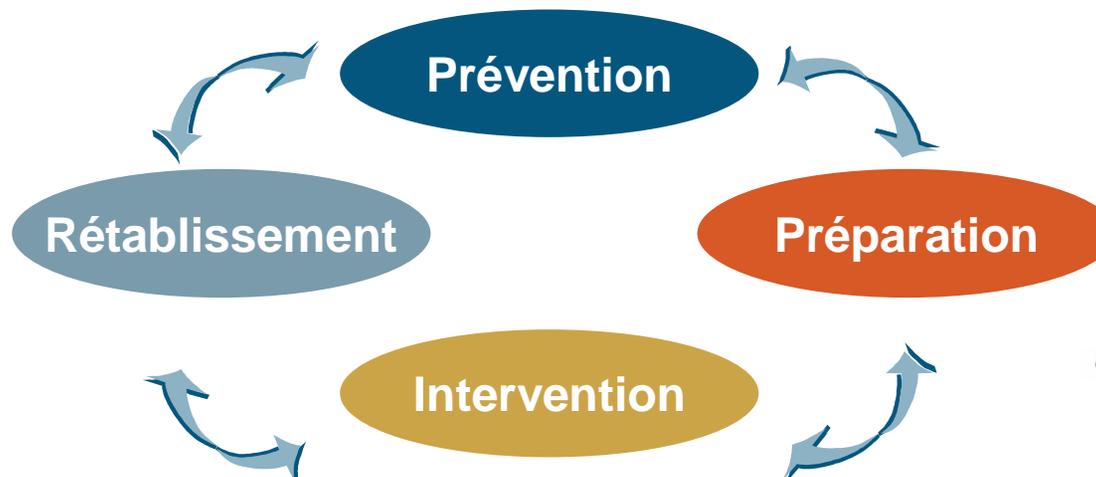
- La Sécurité civile
 - Concept & responsabilité partagée
 - La Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (DRSCSI 01-11)
- Support de la Direction régionale
 - Expertise
 - Documents produits et outils
 - Procédure opérationnelle
- Outils destinés à l'aménagement du territoire
- Politique de sécurité civile
- Cadre de prévention des risques naturels
 - Érosion et submersion côtières
- Grandes marées de 2010
 - Coût et résultats
 - Comité régional de rétablissement



La sécurité civile

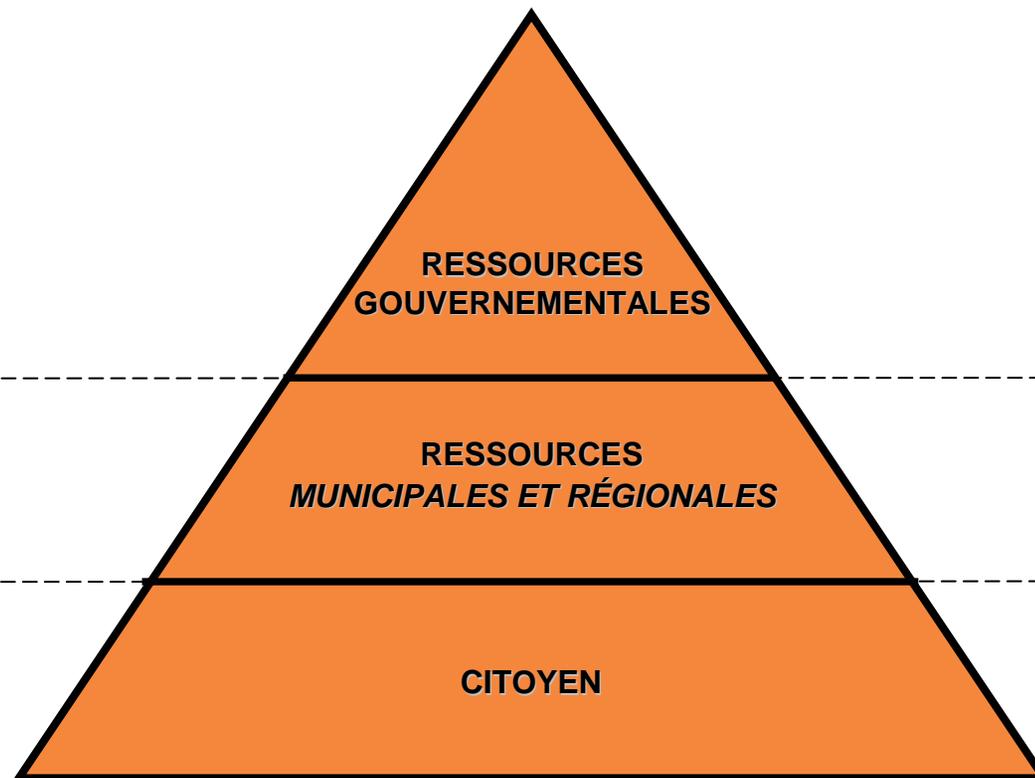
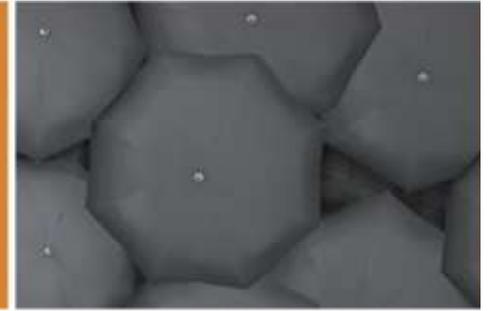


- L'ensemble des mesures qui :
 - Visent à **éviter** qu'un sinistre ne se produise ou tendent à en **diminuer** les effets.
 - Permettent de **protéger** les **personnes** et de **sauvegarder les biens**.
 - Favorisent le **retour à la vie normale**.



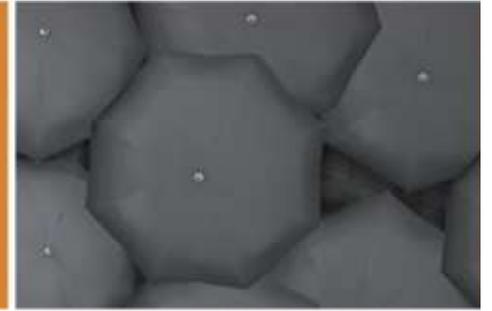
4

Une responsabilité partagée



5

DRSCSI 01-11

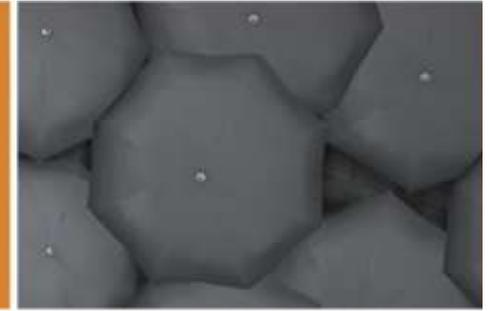


- Couvre les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
 - Deux bureaux: Rimouski et Gaspé
 - Équipe de 6 conseillers

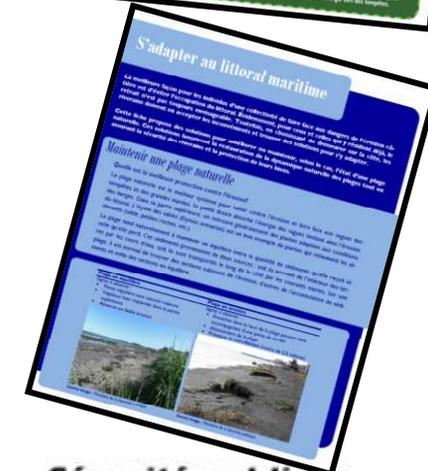
- Rôle
 - Coordonner les actions gouvernementales en sécurité civile lors de sinistre réel ou appréhendé
 - Accompagner les municipalités dans la gestion des risques naturels et anthropiques
 - Soutenir les autorités régionales dans les quatre dimensions de la sécurité civile.....



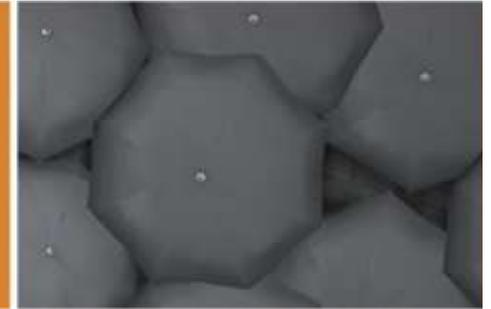
Support de la direction régionale



- Expertise
 - Supporte les municipalités lors des cas d'érosion et de submersion côtières
- Documents disponibles à l'intention des citoyens et des municipalités
 - Fiches techniques « *S'adapter au littoral maritime* » (MDDEFP et MSP)
 - Sachez quoi faire avant, pendant et après une inondation ou un déferlement de vagues
 - Procédure pour disposer des fondations, des entrées et des murs à la suite du déplacement ou de la démolition d'une résidence



Support de la Direction régionale

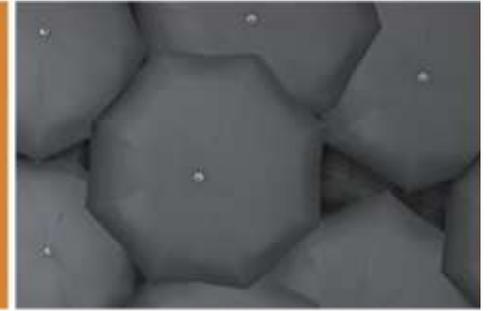


- Procédure opérationnelle à la DRSCSI et DGSCSI en cas d'érosion
 - Destinée à supporter et accélérer le traitement des demandes d'aide financière? des cas d'érosion côtière
 - Municipalités et citoyens
 - La DRSCSI est la porte d'entrée pour les signalements en collaboration:
 - Service de l'expertise (Coordination de l'expertise)
 - Services des programmes (Services d'aides financières)
 - Centre des opérations gouvernementales (Opération)



8

GEORISC



- Atlas multirisque (érosion & submersion, inondations, glissement de terrain, risques technologiques)
 - Utilisateurs visés (M/O, MRC, Municipalités)
- Objectifs
 - Regrouper les informations
 - Localiser et caractériser les aléas
 - Présenter et localiser les vulnérabilités
 - Outils de requête
 - Aider à la détermination et la classification des risques

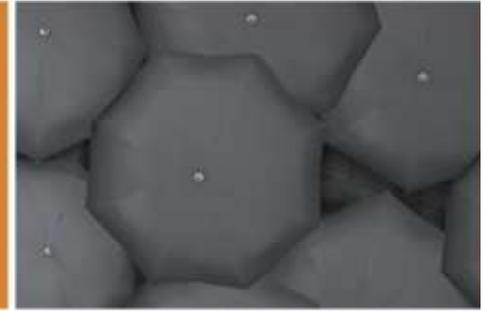


9



Sécurité publique
Québec

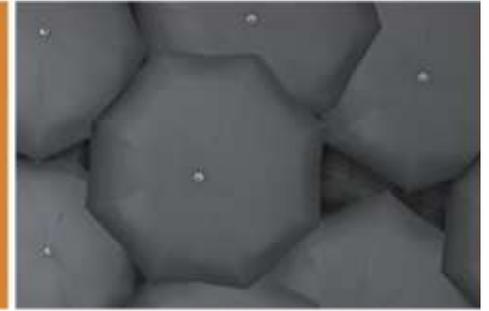
Prévention et aménagement du territoire



- L'un des moyens privilégiés par le gouvernement du Québec pour la prévention des risques de sinistre est la prise en compte des contraintes liés aux aléas dans l'aménagement du territoire
- Le gouvernement du Québec a développé un cadre normatif visant à contrôler l'utilisation du sol dans les zones exposées à l'érosion côtière le long de l'estuaire du fleuve et du golfe du Saint-Laurent
 - S'inspire de celui qui a été conçu par le gouvernement du Québec accompagnant les « cartes des zones exposées aux glissements de terrain et à l'érosion des berges du fleuve et du golfe du Saint-Laurent » pour la région de la Côte-Nord
- Août 2011: Transmission des cartes de types de côte et d'un cadre normatif aux municipalités et MRC comme outils facilitant la prise en compte de l'érosion côtière sur leur territoire
- Automne 2011: Rencontres de consultation organisées avec les municipalités et MRC pour commentaires et consultations des partenaires gouvernementaux
- Janvier 2014: Transmission du cadre normatif modifié à partir des commentaires reçus



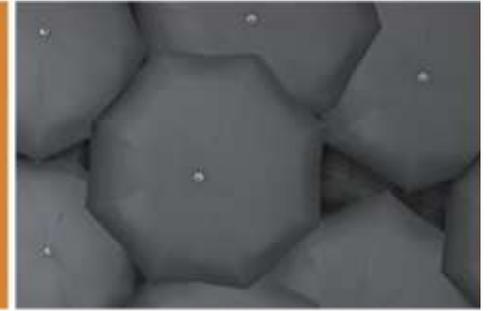
Cartographie et Cadre normatif



- Outils disponibles
 - Des cartes d'une échelle variant entre 1 : 12 000 et 1 : 30 000 présentant les types de côtes associés aux microfalaises (dénivellation inférieure à cinq mètres) sujets à l'érosion littorale;
 - Produites par le MSP à partir d'une caractérisation de la chaire en géoscience côtière (UQAR)
 - Pour chaque type de côte, une bande de protection qui constitue des marges minimales à appliquer dans la réglementation;



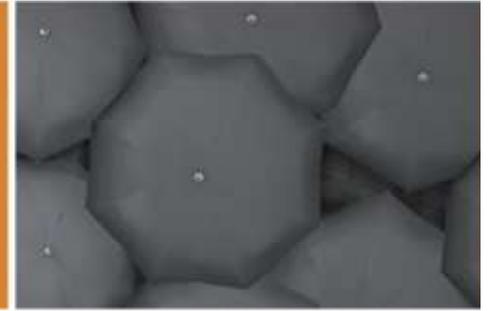
Cadre normatif



- Situation actuelle
 - Plusieurs MRC ont adopté une réglementation se basant sur le cadre normatif
 - Analyse en cours par les M/O impliqués
 - Production d'une cartographie plus précise en cours



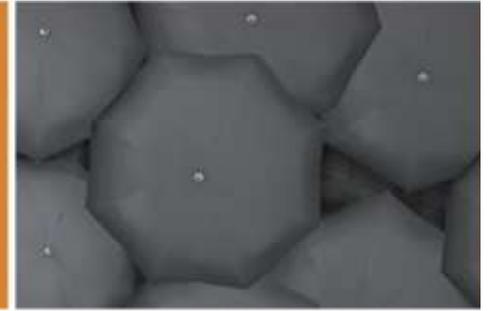
Politique québécoise de Sécurité civile 2014-2024



- La politique vise à faire face à l'augmentation des catastrophes et des risques observés au Québec comme ailleurs dans le monde
- La mise en place d'une politique de sécurité civile répond à plusieurs des préoccupations soulevées par le Vérificateur général du Québec, notamment quant à l'importance pour le MSP d'établir des orientations en sécurité civile. C'était aussi l'une des principales recommandations du rapport Nicolet produit à la suite de la tempête de verglas de 1998
- Acteurs interpellés
 - Les citoyens
 - Les municipalités locales et régionales
 - Les organismes et les entreprises de la société civile
 - Les ministères et les organismes gouvernementaux



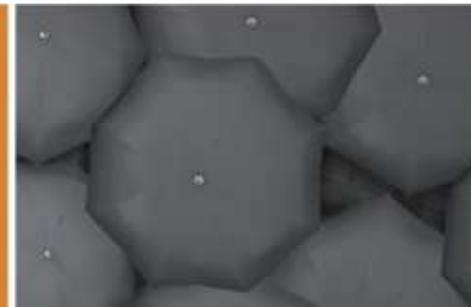
Politique québécoise de Sécurité civile 2014-2024



- Les fondements de la politique
 - La sécurité civile est une responsabilité partagée
 - La sécurité civile doit être abordée selon une approche globale et intégrée
- 5 objectifs
 - Consolider le système québécois de sécurité civile
 - Améliorer la connaissance des risques
 - Accroître le partage d'information et le développement des compétences
 - Recourir en priorité à la prévention
 - Renforcer la capacité de réponse aux catastrophes



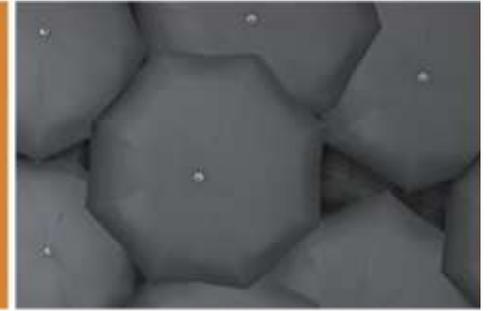
Cadre pour la prévention des sinistres 2006-2013 (Historique)



- Cadre de prévention des principaux risques naturels: 2006-2011 (1er)
 - Érosion des berges
 - Glissement de terrain
 - Inondation
- Investissements totaux de 45,8 M\$
 - 27 M\$ en appréciation des risques
 - 18 M\$ en traitement des risques
- Partenaires impliqués
 - MTQ
 - MRN
 - MSP
 - MAMROT



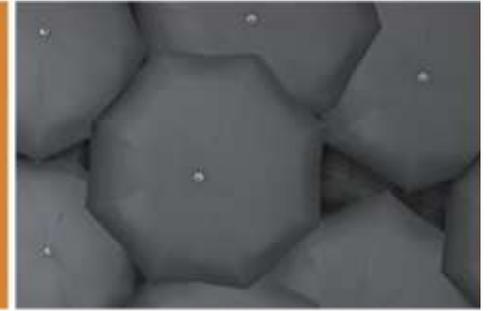
Cadre pour la prévention de sinistres 2013-2020



- 19 Juin 2013: Adoption du cadre par le gouvernement du Québec (2e)
- Action de la politique de sécurité civile
 - L'établissement de programmes gouvernementaux visant la prévention des sinistres et l'aide financière à la suite de sinistres.
- Poursuite du travail débuté avec le premier cadre:
 - Érosion côtière
 - Inondation
 - Glissement de terrain
- Élargissement
 - Submersion côtière
 - Tremblement de terre
 - Certains aléas nordiques
 - Feux de forêt
 - Risques industriels



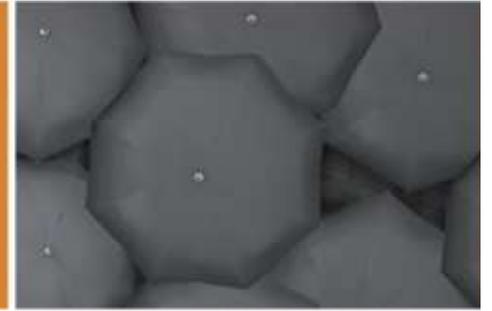
Cadre pour la prévention des sinistres 2013-2020



- Ministères impliqués
 - MSP
 - MAMOT
 - MDDELCC
 - MERN
 - MTQ
- Mécanisme se met en place au niveau de la coordination et du traitement des demandes
 - Comité sur la prévention de sinistres naturels (OSCCQ)
 - Approuver et faire le suivi de la planification des projets
 - Groupe de travail érosion et submersion côtière
 - Élaborer la planification annuelle et budgétaire des travaux
 - ORSC (Comité régional de prévention)
 - Accompagner les différents acteurs dans l'autorisation et la planification des travaux



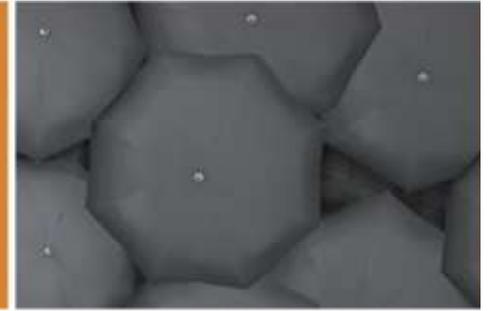
Cadre pour la prévention des sinistres 2013-2020



- En provenance des municipalités et des MRC
- Les objectifs des projets
 - La sécurité des personnes
 - La protection des biens et des infrastructures
- Appréciation des risques
 - Permet de développer la connaissance sur les risques
 - Ex. : Programme de recherche
- Traitement des risques
 - Processus de sélection et de mise en œuvre de mesures destinées à réduire les risques
 - Ex. : Recharge de plage



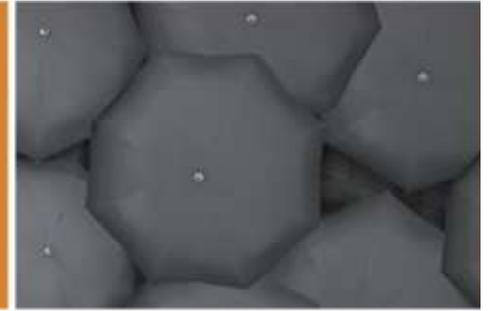
Cadre pour la prévention des sinistres 2013-2020



- Évaluation du risque (Gestion des risques en sécurité civile)
 - Appréciation de l'aléa
 - Intensité, occurrence, localisation
 - Appréciation de la vulnérabilité
 - Facteur physique, social, économique et environnemental
 - Évaluation qualitative du niveau de risque
 - Extrême, élevé, modéré et faible



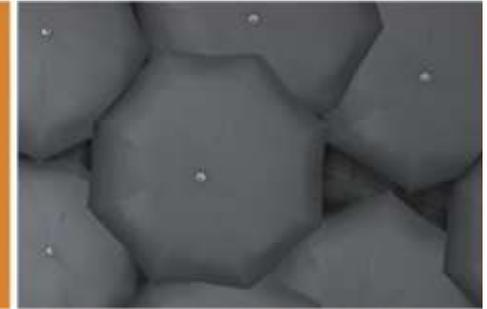
Rétablissement



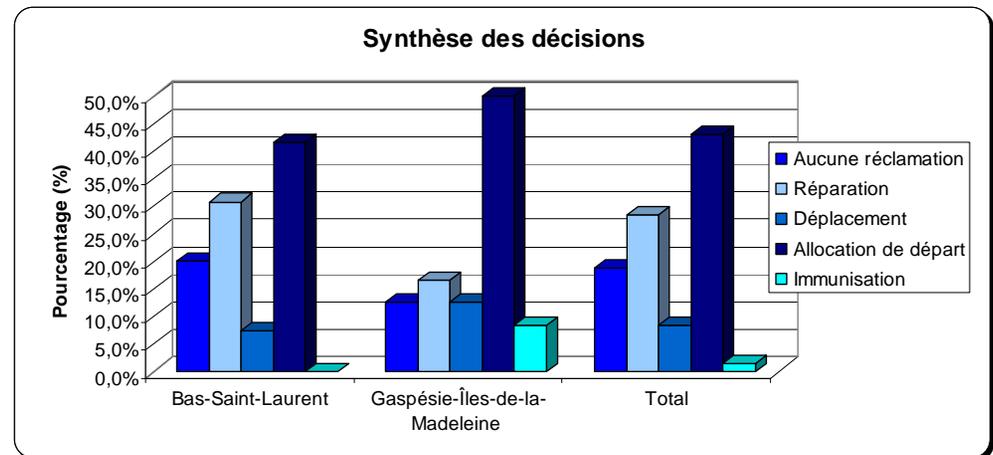
- Processus de restauration après un sinistre
 - Apporter une aide financière, matérielle et morale aux sinistrés
 - Rétablir les services essentiels : retour à la vie normale tout en saisissant l'opportunité d'atténuer les risques contre les prochains désastres
 - Exige souvent l'identification de zones à risque, la révision d'un schéma d'aménagement, d'un cadre réglementaire et normatif.



Grandes marées 2010



- 800 cas ont été signalés suite à cet événement
 - A coûté plus de 21 M\$
 - 15 M \$ aux sinistrés
 - 481 dossiers de particuliers admissibles reçus
 - 3.3 M \$ aux municipalités
 - 2.3 M \$ aux entreprises
 - 144 cas d'imminence
 - 72 résidences démolies
 - 18 résidences déplacées



Les résultats en image



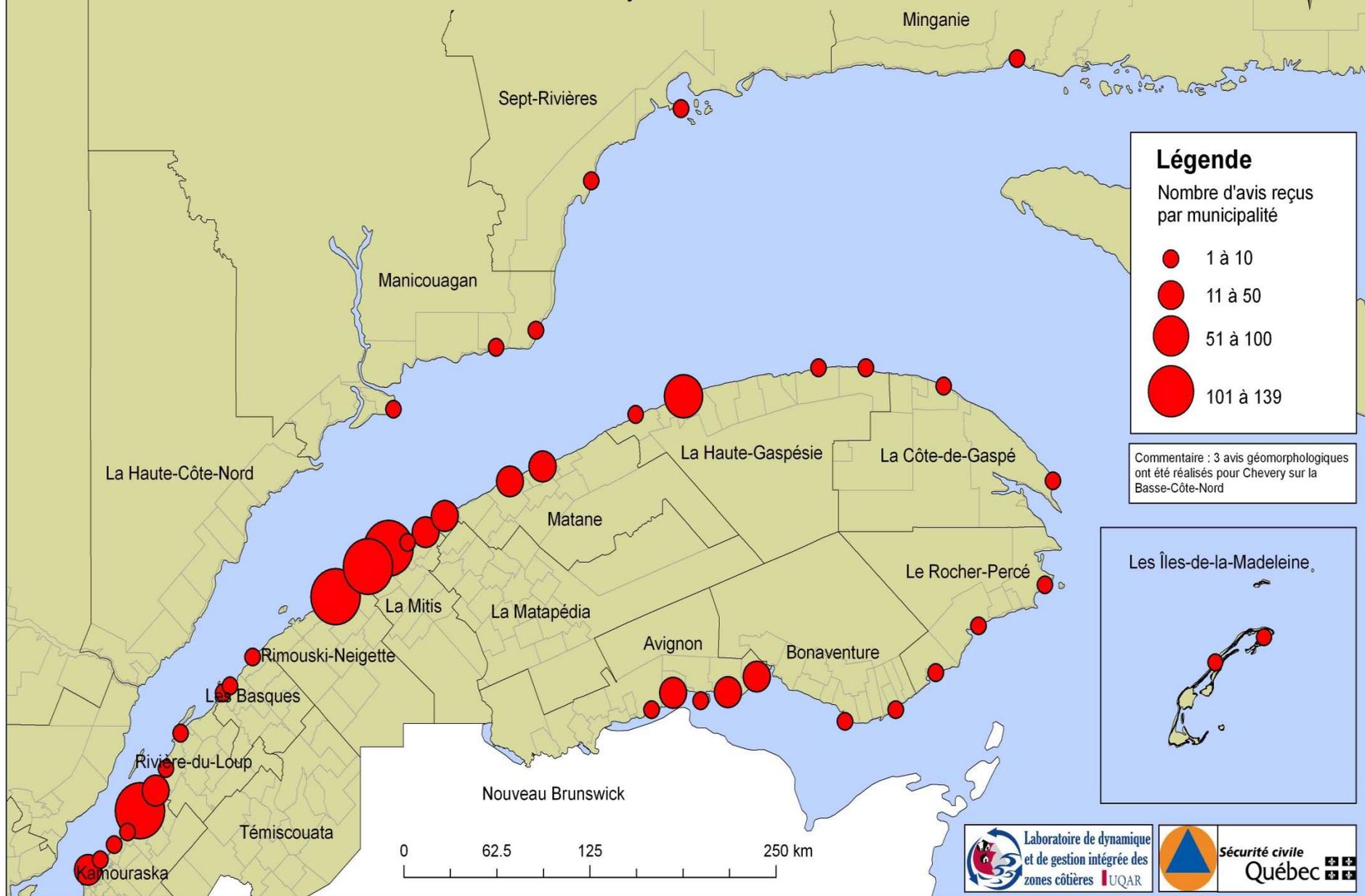
2012



2007



Localisation des zones de concentration de demandes d'avis géomorphologiques
suite aux événements de tempête de décembre 2010
Mise à jour du 13 mai 2011

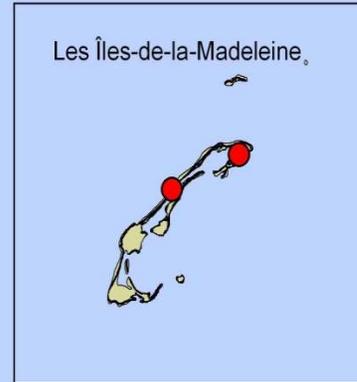


Légende

Nombre d'avis reçus par municipalité

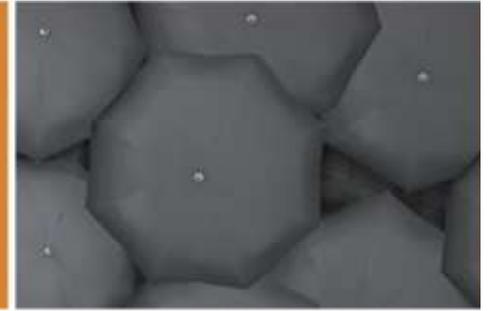
- 1 à 10
- 11 à 50
- 51 à 100
- 101 à 139

Commentaire : 3 avis géomorphologiques ont été réalisés pour Chevery sur la Basse-Côte-Nord



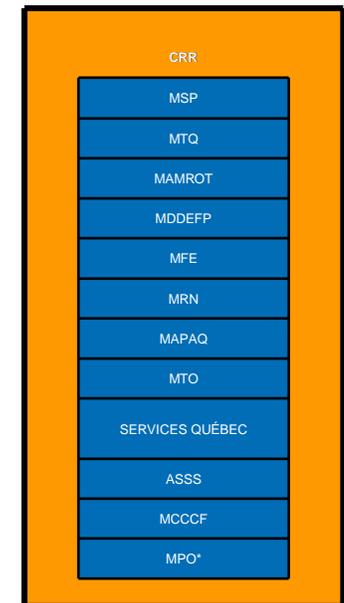
Données sources : Chaire de recherche en géoscience côtière et Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières, UQAR. Fond de carte : Base de données géographiques et administratives (MRNF, janvier 2010) : LDGZC (UQAR), mai 2011

Comité régional de rétablissement



■ Mandat du Comité régional de rétablissement

- Coordonner la reconstruction
- Faciliter l'élaboration et la mise en œuvre des plans et projets
- Faire des recommandations au comité interministériel (priorité)
- Apporter le soutien d'expertise/de gestion aux intervenants (établissement et la mise en œuvre des plans)
- Élaborer des plans et des projets en concertation avec les intervenants et recommandations
- Effectuer, ou faire effectuer, toute étude ou recherche



Niveau provincial

CONSEIL DES MINISTRES

CSCQ

OSCQ

MSP

MAMROT

MTQ

MDDEFP

MRN

MAPAQ

MSSS

SERVICES QUÉBEC

HQ

SQ

AUTRE

Niveau régional

EXPERTISE
ET
SERVICE DE L'AIDE
FINANCIÈRE

ORSC

MSP

MTQ

MAMROT

MDDEFP

MAPAQ

SERVICES QUÉBEC

SQ

MRN

AUTRE

MRC et municipalité

COMITÉ RÉGIONAL DE
RÉTABLISSMENT

MSP

MTQ

MAMROT

MDDEFP

MFE

MRN

MAPAQ

MTO

SERVICES QUÉBEC

ASSS

MCCCCF

MPO*



Des questions ?

